

Séance générale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 3 décembre 2018, à 20 h, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Mélanie Simoneau, Denis Le Blanc, Benoit Duval, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques*
et greffier

MOMENT DE RECUEILLEMENT

2018-486 Dépôt d'un avis de vacance

IL est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'APPROUVER le dépôt de l'avis de vacance au poste de conseiller du district 2 – La Sitière.

ADOPTÉE.

2018-487 Dépôt d'un avis de fixation du jour du scrutin

IL est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
APPUYÉ par madame la conseillère Mélanie Simoneau
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'APPROUVER le dépôt de l'avis de fixation du jour du scrutin.

ADOPTÉE.

2018-488 Dépôt registre de déclaration de dons reçus en 2018 – Employés municipaux

IL est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc
APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'APPROUVER le dépôt du registre de déclaration de dons reçus en 2018 pour les employés municipaux.

ADOPTÉE.

2018-489 Dépôt registre de déclaration de dons reçus en 2018 – Élus municipaux

IL est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'APPROUVER le dépôt du registre de déclaration de dons reçus en 2018
pour les élus municipaux.

ADOPTÉE.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES
(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui
souhaitent donner leurs commentaires :

- Détail des travaux autorisés par le règlement 885
- Localisation et montant de la transaction d'un terrain avec la Famille Élie
- Détail du tracé proposé pour la voie de contournement de la
Butte-aux-renards
- Utilisation de la réserve financière pour dons philanthropiques

Fin de la première période de questions.

PROCÈS-VERBAUX ET COMPTES DU MOIS

**2018-490 Approbation procès-verbal
Séance générale 5 novembre 2018**

IL est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
APPUYÉ par madame la conseillère Mélanie Simoneau
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance générale tenue le 5 novembre 2018 soit
approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et
greffier.

ADOPTÉE.

**2018-491 Approbation procès-verbal
Séance spéciale 19 novembre 2018**

IL est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 19 novembre 2018 soit
approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et
greffier.

ADOPTÉE.

2018-492

Approbation des comptes – Novembre 2018

IL est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc
APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer préparée et déposée par le trésorier pour le mois de novembre 2018 :

Fonds d'administration : 2 086 066.51 \$
(Chèques numéros 30735 à 31084, paiements par chèques,
par débit direct, par dépôt direct et paiements électroniques)

Fonds des dépenses en immobilisation : 1 319 759.98 \$
(Chèques et dépôts directs numéros 2909 à 2923 et
paiements directs)

Certificat du trésorier numéro 3151.

ADOPTÉE.

RÈGLEMENTS

A-2018-55 Règlement 806-2 modifiant le règlement 806 concernant l'établissement d'un programme de revitalisation du secteur central de Varennes afin d'en prolonger la durée

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 806-2 modifiant le règlement 806 concernant l'établissement d'un programme de revitalisation du secteur central de Varennes afin d'en prolonger la durée.

Ledit membre du conseil présente et dépose le projet du règlement visé.

A-2018-56 Règlement 888 décrétant l'imposition des taxes foncières, des compensations pour les services, pour l'entretien annuel des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet, pour les vidanges de fosses septiques, pour le financement de la réserve financière pour les services de voirie, pour services municipaux pour les immeubles non imposables et pour le remboursement des prêts FIME pour l'année financière 2019

Avis de motion est donné par madame la conseillère Natalie Parent

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 888 décrétant l'imposition des taxes foncières, des compensations pour les services, pour l'entretien annuel des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet, pour les vidanges de fosses septiques, pour le financement de la réserve financière pour les services de voirie, pour services municipaux pour les immeubles non imposables et pour le remboursement des prêts FIME pour l'année financière 2019.

Ledit membre du conseil présente et dépose le projet du règlement visé.

A-2018-57 Règlement 889 relatif à l'imposition d'une taxe spéciale pour pourvoir au paiement de la quote-part dont la Ville de Varennes est débitrice de la Municipalité régionale de comté de Marguerite d'Youville, pour la surveillance et l'exploitation des stations de pompage localisées sur la rivière Saint-Charles, communes aux municipalités de Varennes et Verchères, pour l'année 2019

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 889 relatif à l'imposition d'une taxe spéciale pour pourvoir au paiement de la quote-part dont la Ville de Varennes est débitrice de la Municipalité régionale de comté de Marguerite d'Youville, pour la surveillance et l'exploitation des stations de pompage localisées sur la rivière Saint-Charles, communes aux municipalités de Varennes et Verchères, pour l'année 2019.

Ledit membre du conseil présente et dépose le projet du règlement visé.

A-2018-58 Règlement 890 prohibant l'épandage de déjections animales et autres substances lors de certains jours de l'année 2019

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 890 prohibant l'épandage de déjections animales et autres substances lors de certains jours de l'année 2019.

Ledit membre du conseil présente et dépose le projet du règlement visé.

A-2018-59 Règlement 891 concernant le Centre de la Petite enfance (CPE) « Les Ateliers de la Maison Bleue »

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 891 concernant le Centre de la Petite enfance (CPE) « Les Ateliers de la Maison Bleue ».

Ledit membre du conseil présente et dépose le projet du règlement visé.

2018-493 Adoption – Règlement 465-6 modifiant le règlement 465 concernant le Comité consultatif d'urbanisme afin de modifier le nombre de membres

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 465-6 modifiant le règlement 465 concernant le Comité consultatif d'urbanisme afin de modifier le nombre de membres.

ADOPTÉE.

2018-494 Adoption – Règlement 884 décrétant l'acquisition d'immeubles industriels dans la zone industrialo-portuaire et décrétant à cette fin une dépense et un emprunt de 5 800 000 \$ pour en acquitter le coût

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 884 décrétant l'acquisition d'immeubles industriels dans la zone industrialo-portuaire et décrétant à cette fin une dépense et un emprunt de 5 800 000 \$ pour en acquitter le coût.

ADOPTÉE.

2018-495 Adoption – Règlement 885 décrétant divers travaux civils dans le secteur des étangs aérés et décrétant à cette fin une dépense et un emprunt de 4 000 000 \$ pour en acquitter le coût

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc
APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 885 décrétant divers travaux civils dans le secteur des étangs aérés et décrétant à cette fin une dépense et un emprunt de 4 000 000 \$ pour en acquitter le coût.

ADOPTÉE.

2018-496 Adoption – Règlement 887 décrétant le paiement de la quote-part due à la MRC de Marguerite-D'Youville concernant les travaux de nettoyage et d'entretien de la Rivière-aux-Pins (branches 1 et 2) et décrétant à cette fin des dépenses et un emprunt n'excédant pas 107 000 \$ pour en acquitter le coût

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
APPUYÉ par madame la conseillère Mélanie Simoneau
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 887 décrétant le paiement de la quote-part due à la MRC de Marguerite-D'Youville concernant les travaux de nettoyage et d'entretien de la Rivière-aux-Pins (branches 1 et 2) et décrétant à cette fin des dépenses et un emprunt n'excédant pas 107 000 \$ pour en acquitter le coût.

ADOPTÉE.

MANDATS, APPELS D'OFFRES & SUBVENTIONS

2018-497 Analyse de laboratoire Travaux de resurfaçage de rue en 2019

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur du Service du génie en date du 27 novembre 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin
APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER une enveloppe budgétaire de 30 000 \$ pour des frais d'analyses et d'études de caractérisation environnementale, géotechnique et pédologique qui seront réalisées par la firme GIE inc.

Cette dépense sera financée par le fonds d'administration, conditionnellement à un transfert budgétaire.

Certificat du trésorier numéro 3152.

ADOPTÉE.

2018-498 Contrat d'entretien et de soutien – Logiciels informatiques PG Solutions inc. Année 2019

CONSIDÉRANT l'article 573.3 de la Loi sur les Cités et Villes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

De confier à la firme PG Solutions inc. de Montréal, le contrat d'entretien et de soutien des logiciels informatiques pour l'année 2019, pour un montant de 92 020.28 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**2018-499 Promesse d'achat – Famille Élie
Autorisation de signature**

IL est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
APPUYÉ par madame la conseillère Mélanie Simoneau
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, la promesse d'achat à intervenir entre Jacques Élie, Marc-André Élie, Christiane Élie, Ghislaine Élie, Marie Élie et la Ville de Varennes; telle promesse d'achat est annexée à la présente comme si au long reproduit.

ADOPTÉE.

**2018-500 Entente intermunicipale en matière d'équipements en sécurité incendie
Autorisation de signature**

IL est proposé par madame la conseillère Natalie Parent
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'entente à intervenir entre la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville, la Municipalité de Saint-Amable et la Ville de Varennes; telle entente est annexée à la présente comme si au long reproduit.

ADOPTÉE.

2018-501 Demande d'autorisation à la CPTAQ – Lotissement, aliénation et utilisation à fins autres qu'agricole – Voie de contournement du chemin de la Butte-aux-Renards – Partie des lots 233, 325 et 326 au cadastre officiel de la Paroisse de Varennes, circonscription foncière de Verchères

CONSIDÉRANT le projet de la Ville de Varennes, visant à aménager une voie de contournement du chemin de la Butte-aux-Renards pour le transport lourd;

CONSIDÉRANT l'ensemble des justifications et du dossier déposé, dont l'expertise agricole élaborée par UDA, jointe en annexe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER le dépôt de la demande d'autorisation à la CPTAQ afin de permettre un usage à une fin autre que l'agriculture d'une partie des lots 233, 325 et 326 au cadastre officiel de la Paroisse de Varennes, circonscription foncière de Verchères;

La présente résolution est motivée en fonction des critères de l'article 62 de la Loi sur la Protection du territoire et des activités agricoles dont copie sont en

annexe A de la présente comme si au long récités;

D'AUTORISER Me Marc Giard, directeur des Services juridiques et greffier, à signer ladite demande d'autorisation au nom de la Ville de Varennes;

ADOPTÉE.

**2018-502 Versement de l'aide financière à la restauration des bâtiments d'intérêt patrimonial
29, rue Massue**

CONSIDÉRANT les dispositions du règlement 747 établissant un programme d'aide à la restauration des bâtiments d'intérêt patrimonial sur le territoire de la Ville de Varennes;

CONSIDÉRANT le rapport du directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement en date du 9 novembre 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER le versement de l'aide financière au montant de 4 311.56 \$ au propriétaire du 29, rue Massue.

Cette dépense est affectée au Fonds patrimonial.

Certificat du trésorier numéro 3149.

ADOPTÉE.

2018-503 Virements de soldes disponibles sur règlements d'emprunt – 2019

CONSIDÉRANT qu'il existe des soldes disponibles sur règlements d'emprunt;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval APPUYÉ par madame la conseillère Mélanie Simoneau ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER le tableau indiquant les virements de soldes disponibles sur règlements d'emprunt, tel que préparé par la chef de division comptabilité et trésorière adjointe en date du 21 novembre 2018 et annexé à la présente comme si au long récrité.

ADOPTÉE.

**2018-504 Versement à la réserve financière
Assainissement des eaux usées**

CONSIDÉRANT la création d'une réserve financière au profit de l'ensemble du territoire de la Ville de Varennes pour le service d'égout et d'assainissement des eaux usées, par l'adoption de la résolution 2007-410 lors de la séance du 3 décembre 2007;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'APPROPRIER de ladite réserve financière un montant estimé à 125 370 \$, pour le service d'assainissement des eaux usées, représentant l'excédent des dépenses sur les revenus en la matière. Ce montant sera ajusté en fonction des données réelles au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE.

**2018-505 Versement à la réserve financière
Eau potable et réseau d'aqueduc**

CONSIDÉRANT la création d'une réserve financière au profit de l'ensemble du territoire de la Ville de Varennes pour le service d'eau potable et réseau d'aqueduc, par l'adoption de la résolution 2010-150 lors de la séance du 12 avril 2010;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE VERSER à ladite réserve financière un montant estimé à 291 568 \$, pour le service d'eau potable et réseau d'aqueduc, représentant l'excédent des revenus sur les dépenses en la matière. Ce montant sera ajusté en fonction des données réelles au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE.

**2018-506 Versement à la réserve financière
Voirie et reconstruction des rues**

CONSIDÉRANT la création d'une réserve financière au profit de l'ensemble du territoire de la Ville de Varennes pour le service de voirie, ne pouvant être utilisée que pour défrayer des dépenses associées à la reconstruction des rues sur le territoire, et ce pour la portion fondation, surface, trottoirs ou bordures, par l'adoption de la résolution 2008-029 lors de la séance spéciale du 21 janvier 2008;

CONSIDÉRANT que cette réserve financière a été modifiée par la résolution 2010-422 du 6 décembre 2010 pour y ajouter les dépenses associées aux passages piétonniers, pistes cyclables et îlots centraux des rues, routes et chemins;

CONSIDÉRANT que cette réserve a été modifiée de nouveau par la résolution 2013-237 du 3 juin 2013 pour y ajouter les dépenses d'études de laboratoires nécessaires à l'élaboration des composantes des structures de chaussée, l'éclairage public, la signalisation et la marquage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc
APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE VERSER à ladite réserve financière un montant estimé à 827 960 \$, représentant les compensations perçues sur tous les immeubles imposables bâtis de la ville, à l'exception de ceux se trouvant sur l'île Sainte-Thérèse, selon l'usage principal de l'immeuble, tel que décrit à la résolution 2008-029. Ce montant sera révisé en fonction du revenu réel au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE.

**2018-507 Appropriation de la réserve financière dons philanthropiques – Paiement capital et intérêts 2018
Bibliothèque multifonctionnelle éco-énergétique**

CONSIDÉRANT la création d'une réserve financière destinée à recevoir les dons résultants d'une campagne philanthropique visant à financer une partie de la nouvelle bibliothèque multifonctionnelle éco-énergétique, diminuer tout emprunt servant au paiement du service de dette se rapportant à celle-ci par l'adoption du règlement 761;

CONSIDÉRANT que la Ville désire payer le capital et les intérêts de l'année 2018 du règlement 746, contractée le 13 juin 2017 et concernant la construction d'une bibliothèque multifonctionnelle éco-énergétique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'APPROPRIER de ladite réserve financière un montant de 375 735 \$, représentant le solde en capital et intérêts du règlement 746.

ADOPTÉE.

2018-508 Appropriation au Fonds des carrières et sablières

CONSIDÉRANT qu'il existe un Fonds des carrières et sablières;

CONSIDÉRANT le règlement 739 décrétant des travaux de décohesionnement sur le chemin de la Butte-aux-Renards;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'APPROPRIER au Fonds des carrières et sablières un montant de 115 390 \$ représentant les dépenses en capital et intérêts pour le règlement 739 ainsi que les frais de la MRC pour la gestion des carrières et sablières. Ce montant sera ajusté en fonction des données réelles au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE.

2018-509 Mise à jour – Programmation de travaux TECQ 2014-2018 au MAMH

ATTENDU que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

CONSIDÉRANT la résolution 2015-190 adoptée à la séance générale du 15 avril 2015 et la résolution 2016-078 adoptée à la séance spéciale du 15 février 2016;

CONSIDÉRANT la résolution 2016-206 adoptée à la séance générale du 2 mai 2016 et la demande du MAMH d'y apporter certaines modifications;

CONSIDÉRANT la résolution 2016-216 adoptée à la séance spéciale du 9 mai 2016 venant corriger la résolution 2016-206;

CONSIDÉRANT la résolution 2017-451 adoptée à la séance générale du 13 novembre 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Varennes remplace la programmation des travaux TECQ qui était jointe aux résolutions 2016-078, 2016-216 et 2017-451 par celle jointe à la présente résolution;

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux finale ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

ADOPTÉE.

2018-510

**Modification contractuelle
Aménagement d'un lieu d'élimination de neige**

CONSIDÉRANT les dispositions de la Politique de gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT le caractère imprévisible, au moment de l'octroi du contrat, des modifications qui sont présentement proposées;

CONSIDÉRANT leur caractère raisonnable en raison de l'ensemble des justifications;

CONSIDÉRANT que si ces modifications avaient été connues au préalable, le processus d'octroi du contrat aurait été le même;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER la dépense pour la modification contractuelle (selon les articles 9.1.1 et 9.1.2 de la Politique de gestion contractuelle) afin d'octroyer une somme additionnelle de 32 539.40 \$ avant taxes au contrat de la firme Excavation Civilpro inc..

QUE cette dépense sera financée par le règlement 875.

QUE le règlement numéro 875, tel que modifié par la résolution 2018-302, est modifié comme suit :

1. Le titre de ce règlement est remplacé par le suivant :

« Règlement 875 :
Règlement 875 décrétant l'aménagement d'un nouveau lieu d'élimination de neige (LEN) et décrétant à cette fin une dépense de 1 185 000 \$ et un emprunt de 1 050 000 \$ pour en acquitter le coût »;
2. Le montant de « 1 050 000 \$ » est remplacé par le montant de « 1 185 000 \$ » aux articles 2 et 3;
3. L'article 5 du règlement 875 est amendé par l'ajout d'un second paragraphe libellé comme suit :

« Le Conseil est également autorisé à affecter à la dépense 135 000 \$ provenant du surplus accumulé non affecté ».

Certificat du trésorier numéro 3153.

ADOPTÉE.

2018-511 Programme d'aide à la voirie locale

ATTENDU QUE la Ville de Varennes a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal approuve les dépenses d'un montant de 11 467 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE.

**2018-512 Office municipal d'habitation de Varennes
Révision budgétaire 2018**

CONSIDÉRANT que le Conseil d'administration de l'Office municipal d'Habitation de Varennes a vu son budget 2018 révisé;

CONSIDÉRANT que cette révision est présentée au Conseil municipal pour approbation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin
APPUYÉ par madame la conseillère Mélanie Simoneau
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'APPROUVER le budget 2018 révisé de l'*Office municipal d'Habitation de Varennes*, tel qu'annexé à la présente.

ADOPTÉE.

2018-513 Entretien d'une plaque commémorative – Parc des Ancêtres

CONSIDÉRANT l'importance de l'histoire et du patrimoine pour la Ville de Varennes;

CONSIDÉRANT qu'elle fêtera bientôt ses 350 ans et que certaines actions seront prises en ce sens;

CONSIDÉRANT qu'elle entretient déjà plusieurs plaques et monuments (monument Nicolas-Choquet, plaque René-Gaultier et plusieurs plaques en patrimoine bâti);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc
APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Varennes prenne en charge l'entretien de la plaque commémorative au parc des Ancêtres.

ADOPTÉE.

2018-514 Approbation calendrier séances ordinaires 2019

IL est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil
APPUYÉ par madame la conseillère Mélanie Simoneau
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal de la Ville de Varennes décrète la tenue des séances ordinaires du conseil pour l'année 2019 comme suit :

Lundi 14 janvier
Lundi 4 février
Lundi 11 mars
Lundi 1^{er} avril
Lundi 6 mai
Lundi 3 juin
Lundi 8 juillet
Lundi 19 août
Lundi 9 septembre
Lundi 7 octobre
Lundi 4 novembre
Lundi 2 décembre

Que les séances se tiennent à 20 h, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis au 35, rue de la Fabrique.

ADOPTÉE.

**2018-515 Comité consultatif d'urbanisme
Nomination de membres**

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement en date du 9 novembre 2018;

CONSIDÉRANT que le comité a deux (2) sièges vacants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent
APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE soient nommées à titre de membres messieurs Martin Chaussé et Roger Simard pour une durée de deux (2) ans, soit jusqu'au 31 décembre 2020.

ADOPTÉE.

**2018-516 Office municipal d'habitation de Marguerite-D'Youville
Nomination**

ATTENDU la création, en date du 1^{er} juin dernier, de l'Office municipal d'habitation de Marguerite-D'Youville;

ATTENDU que la Ville doit nommer un administrateur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE NOMMER madame la conseillère Brigitte Collin administrateur représentant la Ville de Varennes de l'Office municipal d'habitation de Marguerite-D'Youville à compter des présentes;

D'ACHEMINER une copie de la présente résolution à l'Office municipal d'habitation.

ADOPTÉE.

**2018-517 Embauche – Chef de division
Service de sécurité incendie**

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil
APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal confirme l'embauche de Monsieur Patrick Davidson
au poste de chef de division au Service de sécurité incendie, poste cadre
permanent à temps complet, à compter du 14 janvier 2019.

Ses conditions de travail sont énumérées en annexe des présentes comme si
au long reproduites.

ADOPTÉE.

**2018-518 Mouvement du personnel
Permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut**

IL est proposé par madame la conseillère Mélanie Simoneau
APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal accepte et confirme le *Rapport de mouvement du
personnel permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut* numéro
MP-2018-12 préparé et rédigé par le Service des ressources humaines en date
du 28 novembre 2018.

ADOPTÉE.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui
donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Plainte concernant la qualité du déneigement sur les rues Félix-Mesnard et Louis-Berlinguet
- Déneigement des rues tertiaires
- Coûts liés au nouveau lieu d'élimination de neige
- Aménagement de la nouvelle promenade le long du fleuve au Parc de la Commune
- Acquisition de nouveaux véhicules en remplacement d'anciens
- Acquéreur pour le terrain des actuels ateliers municipaux
- Aménagement d'un bassin de rétention dans le cadre de la reconstruction des rues Guèvremont et Saint-André
- Remerciement pour la nomination de M. Poulin au prix de l'art Morin
- Demande concernant l'aménagement d'un second terrain de baseball synthétique
- Avancement des travaux pour l'ancienne maison du docteur Beauchemin
- Travaux de sauvegarde de la maison Petit-dit-Beauchemin
- Demande de reconsidération de l'itinéraire de la route de contournement de la Butte-aux-Renards

Fin de la 2^e période de questions des contribuables.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 20 h 57.

Le maire,

*Le directeur des Services juridiques
et greffier,*

Martin Damphousse

Me Marc Giard, OMA